

La fin de l'anonymat pour Sortons les poubelles p.2

Projet Humaniti et la consultation p.4

Le comte Diderot de la Romaine p.12

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 49, Numéro 5, Novembre 2022 > Droitdeparole.org



La journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le 16 octobre dernier à Québec.
Photo : W Stuart Edwards.

HAUSSE DU COÛT DE LA VIE : COMMENT Y FAIRE FACE ?

La hausse du coût de la vie frappe tout le monde. La facture d'épicerie, le logement, l'essence, tout augmente. Comment y faire face? Les critiques et les suggestions du Collectif pour un Québec sans pauvreté, p. 3

LES ENJEUX DE LOGEMENT DANS LES QUARTIERS DU LITTORAL-EST

Résumé d'une rencontre dans Maizerets sur les alternatives au problème de logement dans le quartier. À lire en page 5. À Montréal, le quartier Parc Extension fait face à la gentrification suite à l'implantation de l'industrie techno. Parc extension et Maizerets : même combat? p. 7

UN PARC PORTERA LE NOM DE MARC BOUTIN

Le parc Scott dans Saint-Jean-Baptiste sera rebaptisé au nom de Marc Boutin, collaborateur de longue date de Droit de parole. L'héritage de l'architecte et géographe militant résonne toujours dans l'actualité. Ne disait-il pas d'ailleurs : Le troisième lien existe déjà, c'est le traversier! » p. 9

LIBRE OPINION

Les propos dans la section Libre opinion n'engagent que leur auteur.trice

« Sortons les poubelles » perd l'anonymat

Dans une poursuite intentée en juin 2021, Radio X avait reproché à deux personnes supposément liées à la coalition Sortons les poubelles d'avoir « incité au harcèlement » de ses clients. Selon la plainte, Sortons les poubelles avait encouragé le public à envoyer des courriels aux acheteurs de publicités, courriels les exhortant à rompre toute relation commerciale avec la station.

Le lien de responsabilité allégué entre ces deux personnes et Sortons les poubelles n'a jamais été prouvé. Depuis 2019, les administrateurs de la coalition avaient été strictement anonymes, et il était impossible de les identifier. La poursuite, qualifiée d'« expédition de pêche » par la défense, n'avancait pas.

Le juge Alain Michaud de la Cour supérieure ordonne maintenant à Meta Platforms, la maison mère de Facebook, d'identifier les administrateurs de la page Facebook et de communiquer leur identité aux avocats de RNC Média, le propriétaire de Radio X. Meta n'avait pas contesté l'ordonnance (d'un type que les juristes appellent « Norwich ») lors de l'audience du 7 octobre 2022 au palais de justice de Québec.

La liberté de critiquer Radio X et ses animateurs sera-t-elle limitée si cela ne peut plus se faire de manière anonyme? Il est légitime de se poser la question.

Toutes les négociations se sont déroulées en privé entre RNC et Meta. Les documents déposés dans le dossier prévoyaient que RNC paie des « frais raisonnables » pour les données, mais le montant n'est pas dévoilé.

En acceptant l'entente conclue entre seulement ces deux parties, le juge écarte tout autre intérêt. Les inté-

rêts du public (libre critique) et des administrateurs anonymes (sécurité) ne sont pas pris en compte. Il n'y a pas d'interdiction de publication, et Radio X sera libre de diffuser les noms des personnes identifiées.

Le tribunal ne se prononce pas sur le fond du litige initial, maintenant suspendu, litige qui a pourtant servi de prétexte pour l'identification des administrateurs anonymes. La question de la soi-disant « incitation au harcèlement » n'a jamais été tranchée, et l'identification des administrateurs est uniquement basée sur des affirmations non prouvées.

Les limites de l'anonymat

À l'audience, le juge avait un préjugé très défavorable sur la liberté d'expression d'une personne anonyme. En réponse à notre vaine tentative d'intervenir, il était catégorique : « Tout le monde a le droit de savoir qui s'adresse à eux. » Ce point de vue semble contraire aux dispositions légales qui protègent, entre autres, les sources journalistiques et les informateurs de la police. Il est légal de porter un masque lors d'une manifestation, et parfois, les médias publient également des textes anonymes.

La technologie et l'anonymat

Cacher son identité sur internet est possible. Des moyens qui permettent d'échapper à toute possibilité de découverte existent. Sur Facebook, en revanche, l'anonymat n'est pas protégé. Dans le cas de Dis son nom, Facebook a identifié les administratrices.

Le site Web de Sortons les poubelles fonctionnait toujours dans l'anonymat (au moment d'écrire ces lignes),

mais sa page Facebook est fermée depuis décembre 2021, de crainte justement que Facebook n'identifie ses administrateurs.

Dans Le Devoir du 14 janvier 2022, Alain Saulnier, ancien directeur général de l'information à Radio-Canada, et seize cosignataires dont Dominique Payette, Catherine Dorion et Jonathan Durand Folco, déploraient la fermeture de la page.

Un forum pour critiquer Radio X sans peur de représailles avait été muselé à coups d'intimidation judiciaire : « Tout le monde n'a pas les moyens et l'énergie nécessaires pour se défendre efficacement dans de longues et coûteuses poursuites » soulignaient-ils.

Sonner le glas de Sortons ?

Radio X a signalé son intention de poursuivre « tout ce beau monde ». La poursuite des administrateurs démasqués pourrait mettre fin à Sortons les poubelles telle qu'on la connaît, mais il sera toujours possible de réorganiser les opérations. L'erreur d'avoir eu une page Facebook est facile à corriger.

La libre critique anonyme va continuer tant que Radio X persiste à inciter à la haine et que nos autorités ne font rien pour la stopper. Régis Labeaume a eu le courage de les décrire comme une « radio toxique » et de faire retirer les annonces publicitaires de la Ville. Malheureusement, Bruno Marchand a renversé la décision. Nos politiciens s'obstinent à financer et à flirter avec cette radio toxique.

- **W. Stuart Edwards**

Invitation à l'assemblée générale annuelle de Droit de parole

Communications Basse-Ville (éditeur de Droit de parole) invite ses membres à assister à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le mercredi 23 novembre 2022 à 19 heures au 266, rue Saint-Vallier Ouest. Vous voulez vous impliquer dans la vie démocratique de votre journal ? C'est l'occasion de venir rencontrer l'équipe!

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org
droitdeparole.org

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation.

Droit de Parole n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la

Culture et des Communications du Québec.
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747

Tirage : 6 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs
Équipe du journal :
Andréann Poirier, Francine Bordeleau, Yorik Godin, Robert Lapointe, Simon M. Leclerc, Monique Girard, Alexandre

Dumont, W. Stuart Edwards.
Coordination : Nathalie Côté
Révision : Alexandre
Dumont, Lorraine Paquet, Andréann Poirier, R. Martel
Design : Marie-Isabelle Fortin
Collaboration spéciale :
Nicole Moreau, Sophie Lavoie, Marie-Noëlle Lotte, R. Martel

Photos : DDP, Andréann Poirier, Francine Bordeleau, Stewart W. Edward
Illustrations : Claude Bélanger
Imprimeur : Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho

HAUSSE DU COÛT DE LA VIE

Des mesures concrètes pour aider le monde

Hausses du prix des aliments, des logements, de l'essence, de tout. L'augmentation du coût de la vie touche tout le monde. Pour faire face à la crise : quelques revendications du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Par Nathalie Côté

Les groupes communautaires s'organisent partout au Québec pour faire face à la hausse du coût de la vie et répondre aux besoins des plus démunis. Le Collectif pour un Québec sans pauvreté, avec ses milliers de membres à travers le Québec est aux premières loges depuis longtemps. Les effets de la hausse du coût de la vie sur les plus pauvres? On abandonne l'achat d'un nouveau jean, on coupe dans les restos, on annule un voyage? Non: les plus pauvres ne trouvent plus à se loger. Ils ont recours aux banques alimentaires.

Pour faire face à cette crise inédite, le Premier ministre du Québec a confirmé, après avoir été réélu, que sa priorité à court terme est d'aider «les gens qui souffrent actuellement des taux d'inflation qui sont très élevés». Le Collectif salue les intentions du gouvernement Legault, mais reste critique face aux limites des propositions gouvernementales.

«Il est important d'aider les gens rapidement, souligne Serge Petitclerc. À court terme, le Collectif invite le gouvernement à viser, au minimum, l'augmentation des revenus pour permettre à tout le monde de couvrir ses besoins de base (...). Et c'est le premier pas vers la réalisation pleine et entière des droits de la personne, qui incluent notamment le droit à un niveau de vie décent.»

À propos du cadeau de 600\$ avant la fin de l'année

Difficile d'être contre cette aide annoncée à court terme. Mais il faut plus que ça, selon Serge Petitclerc: «Il est évident pour le Collectif que cette aide de 600\$ sera nettement insuffisante pour les personnes en situation de pauvreté. Des centaines de milliers d'entre elles n'arrivent pas à couvrir leurs besoins de base au Québec. Avec la flambée des prix des derniers mois, elles sont obligées de couper un peu plus...»

La principale annonce faite par la Coalition Avenir Québec en campagne électorale pour faire face à la hausse du coût de la vie concerne le versement d'une aide ponctuelle - avant Noël - de 600\$ pour les personnes avec des revenus de moins de 50 000\$, et de 400\$ pour celles avec des revenus entre 50 000\$ et 100 000\$. D'après la CAQ, cet engagement de 3,5 milliards \$ profitera à 6,4 millions de personnes.

Une mesure inéquitable?

Le Collectif déplore le caractère inéquitable de cette mesure. Tout le monde sait que l'impact de l'inflation est beaucoup moindre pour les personnes qui gagnent 100 000\$. Quel besoin essentiel pourront-elles enfin satisfaire avec un chèque de 400\$? «Le Collectif considère qu'il serait plus juste et responsable d'envoyer ce montant supplémentaire aux personnes qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts et s'en trouvent souvent contraintes d'hypothéquer leur santé physique et mentale. De cette façon, le gouvernement contribuerait à réduire un peu les inégalités au lieu de les creuser davantage.»

Augmenter l'aide sociale

Quel effet aura ce cadeau pour les personnes les plus modestes? Selon le Collectif: «Quand on manque de tout à l'année, un chèque de 600\$ est bien vite dépensé. Et que se passera-t-il après? Comme il s'agit d'une aide ponctuelle, elle ne fera rien de plus que freiner momentanément l'appauvrissement des gens.»



La journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le 16 octobre dernier à Québec.
Photo : W Stuart Edwards.

Les personnes assistées sociales dont le revenu annuel est d'environ 10 500\$, peuvent à peine couvrir la moitié des besoins reconnus par la Mesure du panier de consommation (21 500\$ en 2021). Pour le collectif: «Ce n'est pas pour rien que les banques alimentaires n'arrivent plus à répondre à une demande sans cesse grandissante. Pour toutes ces personnes, c'est certain qu'une aide de 600\$ peut représenter un bon coup de pouce, mais un coup de pouce qui va dans la plupart des cas être consacré aux factures impayées, à l'épicerie, à l'achat de vêtements pour l'hiver qui approche». Le montant attribué à l'aide sociale devrait donc se rapprocher le plus possible de ce minimum vital de 21 500\$ par année.

Doubler le crédit d'impôt pour solidarité

Autre suggestion du Collectif: augmenter le crédit d'impôt pour solidarité. Le doubler même: «Pour agir rapidement, précise Serge Petitclerc, ce serait super d'augmenter le crédit d'impôt pour solidarité, vu que le mécanisme est déjà en place.» Cela permettrait d'aider quelque 3,3 millions de personnes à faible et moyen revenu qui y ont droit. Cette augmentation pourrait aider beaucoup de monde. «Pourquoi ne pas en faire une mesure permanente? Et cette mesure prise isolément ne permettrait pas à tout le monde d'arriver à couvrir le minimum des minimums. Pour les plus pauvres, il en faudrait beaucoup plus pour arriver à joindre les deux bouts.»

Une bonne mesure pour les aînées

Le collectif salue l'aide annoncée aux personnes âgées: «Notons que l'augmentation du crédit d'impôt pour soutien aux aînés, qui a été annoncée en campagne électorale, est une mesure intéressante parce qu'elle sera récurrente, mais elle a malheureusement le défaut de ne cibler que les personnes à faible et moyen revenu de 70 ans et plus.»

À propos des baisses d'impôt

La Coalition avenir Québec a aussi annoncé des baisses d'impôts à venir rapidement. Le Collectif est plus critique de cette dernière mesure: «Ces baisses d'impôt ne profiteront pas aux personnes les plus pauvres vu qu'elles n'en paient tout simplement pas. Ensuite, elles priveront le gouvernement de revenus qui auraient justement pu servir à les soutenir financièrement ou à financer les programmes sociaux et les services publics.»

Qui est le Collectif pour un Québec sans pauvreté?

Actif depuis 1998, le Collectif pour un Québec sans pauvreté regroupe 36 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans la plupart des régions du Québec.

Des centaines de milliers de citoyennes et de citoyens adhèrent à ces organisations qui ont dans leur mission la lutte à la pauvreté, la défense des droits et la promotion de la justice sociale. Depuis plus de vingt ans, le Collectif travaille en étroite association avec les personnes en situation de pauvreté.

Assemblée publique sur le droit au logement dans les quartiers du Littoral Est

Par Marie-Noëlle Lotte

Une vingtaine de personnes se sont rassemblées le 24 d’octobre au Domaine Maizerets pour réfléchir à un enjeu qui prend de plus en plus d’ampleur dans les quartiers du Littoral Est depuis quelques années: la pénurie de logements et l’absurdité de leur prix lorsqu’ils sont disponibles.

Animée par Marie-Hélène Deshaies, présidente du Conseil de quartier de Maizerets et membre de la Table citoyenne Littoral Est, l’assemblée a tout d’abord pu entendre Jonathan Carmichael du bureau d’animation et information logement (BAIL). Ce dernier a présenté des statistiques et des données révélant qu’effectivement, la Ville de Québec vit une pénurie de logement avec un pourcentage de logements disponibles se situant sous la barre du 3%.

Réussir à trouver un logement qui correspond à ses besoins n’est donc pas chose facile actuellement. On pourrait se dire que les tours à condo et logements de luxe que nous pouvons voir apparaître un peu partout dans les quartiers du Littoral Est sont de bonnes solutions pour répondre à ce besoin... Mais qu’en est-il du coût de ces logements?

Le logement social

Ces temps-ci, nous entendons beaucoup parler de logement abordable et de logement social, mais il est encore difficile de différencier ces deux concepts. C’est ce que Véronique Laflamme, du Front d’action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) explique. Tout d’abord, quand on parle de logement social, il faut comprendre que l’on se situe hors du marché privé. On parle donc ici d’habitation à loyer modique (HLM), de coopérative d’habitations (COOP) et d’organismes sans but lucratif, qui ont des logements (OSBL d’habitation).

Au cœur de ces logements sociaux, il y a des loyers qui sont subventionnés, c’est-à-dire que le locataire paie son loyer à 25% de ses revenus, peu importe son revenu. Pour les HLM, ce sont 100% des logements qui sont subventionnés. Par la suite, pour le logement

abordable, il existe plusieurs manières de le calculer. Une d’entre elles prend en compte pas plus de 30% du revenu moyen avant impôts, des ménages de l’ensemble d’un secteur. On met donc tout le monde d’un même secteur dans le même bateau, peu importe leur revenu, propriétaire inclus.

Puisque le logement abordable ne tiens pas compte du revenu du ménage qui occupe le logement, contrairement au logement social subventionné, cela amène de la confusion. On peut donc rapidement comprendre que ce qui sera abordable pour un ne le sera pas nécessairement pour l’autre.

Le logement abordable

Des solutions sont amenées dans les quartiers du Littoral Est pour contrer cette crise du logement. L’une d’elle est le logement abordable.

Toutefois, cette solution ne prend en considération les multiples réalités telles que: les familles monoparentales, les étudiant.e.s, les personnes en situation de pauvreté, les personnes assistées sociales et toutes les personnes pour qui “l’abordabilité” dépassera 30% de leur revenu. Le quartier Maizerets se situe en plein cœur de la zone du Littoral Est et est le quartier avec le plus haut taux de pauvreté de la ville de Québec. Concrètement, le logement “abordable” discrimine les personnes en situation de pauvreté et à faible revenu en les empêchant de se loger convenablement dans les secteurs qui les intéressent.

Suite aux présentations, les citoyen.ne.s ont été invité.e.s à poser leurs questions et à tenter d’amener des pistes de solutions. Qu’est-ce qu’on peut faire en tant que citoyen.ne.s pour lutter contre cette gentrification et ce nouveau terme sur-utilisé et mal compris? Jonathan et Véronique invitent tous ceux et celles qui veulent à suivre les pages Facebook du BAIL et du FRAPRU pour se tenir informé.e.s des actions et à joindre leur voix dans les manifestations. Vous pouvez également devenir membre de la Table citoyenne Littoral Est qui a fait du droit au logement une de ses priorités.



Pendant l'assemblée publique .
Photo : David Sanchez

La crise du logement se passe actuellement sous nos yeux, dans nos quartiers, et nous pouvons travailler ensemble pour un plan d’urgence de lutte à la gentrification.

En fonction d'un serment, de Thomas More à Paul St-Pierre Plamondon

Par R.Martel

" En ce qui concerne l'intégralité du serment, je n'ai jamais éloigné quiconque, ni ai conseillé à quiconque de le refuser, et n'ai jamais mis le blâme, ni le ferai jamais, sur quiconque, mais je laisserai chacun avec sa conscience. Et il me semble sincèrement que cela est une raison suffisante pour que chacun me laisse moi-même avec ma propre conscience."

Cela aurait pu être dit par Paul St-Pierre Plamondon au sujet du serment à propos de la couronne britannique de Charles III; mais il vient plutôt de la lettre de Thomas More écrite le 13 avril 1534 à propos du serment qu'on lui impose pour la reconnaissance de l'autorité du roi Henri VIII.

À l'époque, Henri VIII avait demandé au pape, celui de Rome, de confirmer son divorce avec Catherine d' Aragon, sous prétexte qu' elle ne pouvait avoir d'enfant. En fait, Henri VIII, amoureux d'Anne Boleyn avait sollicité l'archevêque de Canterbury pour officialiser son mariage, après le refus de Rome de le faire.

Le roi tournera ainsi le dos à la papauté romaine et on assiste alors à la naissance de la religion anglicane.C'est l'époque des hérésies, avec Luther (1517) et autres attitudes politico-religieuses. L'hégémonie de l' Église offi-

cielle était en pleine déstabilisation.

Il était difficile de résister, à cette époque, à l'autorité du roi, étant donné la connivence du politique avec le religieux. Même si Thomas More était chancelier, poste de haute direction et ami personnel du roi, la condamnation exprimée peu après son refus de prestation de serment, et sa fidélité à l'église de Rome, fut celle de « la prison à vie et la confiscation de ses biens ». Finalement More y perdra la tête, décapité le 6 juillet 1535 à la suite de son refus de serment.

Thomas More avait des fonctions administratives importantes. Ami d'Érasme, il était en contact avec les plus ou moins grands de l'époque. C'est aussi l'auteur de la fameuse "Utopie" saluée même des siècles plus tard en Union soviétique pour son aspect "communiste". Il a même été canonisé par le Vatican en 1935.

Depuis ces événements historiques et tragiques, c'est la Couronne royale britannique qui s'impose dans la nomination des hauts responsables ecclésiastiques, évêques comme archevêques de l'église Anglicane.

On doit admettre que la comparaison entre Thomas More et Paul Saint-Pierre Plamondon a ses limites,

mais elle est fort intéressante par le refus du serment et aussi par la démonstration de l'hégémonie du religieux (anglicanisme) par rapport à la situation politique; une sorte de positionnement affirmatif du pouvoir politico-religieux infiltrant nos institutions, un dirigisme conservateur pour lequel personne ne semble encore valoriser l'importance.

Si le refus du serment de Thomas More a été fait pour des motifs religieux, celui de Paul Saint-Pierre Plamondon est pour des questions politiques, de principes, les deux revendiquent leur niveau de conscience et le "respect" de leur âme.

En perdre la tête, ne serait-ce qu'au sens métaphorique, ce serait un retour à l'effondrement de la conscience. Mais ce qui risque d'arriver c'est que Paul Saint-Pierre Plamondon pourrait bien devenir un héros, assurément il passera à l'histoire.

Et si la position de Paul Saint-Pierre Plamondon témoignait de nos désirs de contrecarrer les normes conservatrices? Prêter serment dans de telles situations aujourd'hui apparaît de plus en plus comme un anachronisme qui a atteint une limite; un témoignage de sa totale inutilité justifierait, à lui-seul, son abandon.

Le projet Humaniti et la consultation publique : plus ça change, plus c’est pareil?

Par Nicole Moreau

Le projet Humaniti doit, en principe, se développer sur un terrain à la tête des ponts. C’est en fait, sur le terrain où devait se concrétiser le projet Le Phare, un projet pour lequel un décret autorisant un édifice de 65 étages, venant en contradiction avec le Programme particulier d’urbanisme (PPU) qui spécifiait plutôt une norme de 29 étages.

Selon un article de Gérald Corbeil paru sur le site Québec urbain, le 2 avril 2022, monsieur Marchand énonçait, en campagne électorale à l’automne 2021, que le changement de zonage de ce site avait été une « erreur ». L’équipe Marchand n’était pas aussi ferme au printemps 2022.

Des citoyens et les citoyennes du quartier, préoccupés par l’impact de ce projet sur leur milieu de vie, se sont constitué en collectif, nommé Aménagement humain (CAH), et ont demandé à rencontrer monsieur Marchand en mai. La réponse reçue en septembre était à l’effet que la Ville travaillait avec le promoteur.

D’après monsieur Corbeil, il est question pour le projet Humaniti de tours variant entre 40 et 53 étages, pour deux des quatre tours, les deux autres devant avoir 31 étages, tout ça serait « en collision directe avec le discours de campagne du maire Marchand », monsieur Marchand souhaitant que le PPU soit respecté.

Pour bien des gros projets de développement immobilier, comme celui de Humaniti, les citoyens souhaiteraient être associés en amont à l’élaboration du projet. Ce ne semble pas le cas pour Humaniti. C’est dire que comme dans le cas du Phare, les citoyens pourraient être mis devant le fait accompli. Est-ce que les dés sont déjà jetés? On peut le craindre, le promoteur travaille sur le projet depuis plusieurs mois déjà.

Comme dans le cas du Phare, il serait pertinent de se poser bien des questions sur les coûts inhérents à la nécessaire transformation des services d’utilité publique (égouts, aqueduc) mais aussi des rues, puisque plusieurs milliers de personnes pourraient être amenées à travailler ou résider dans ces tours. Qu’en serait-il du transport en commun tant pour les résidents que pour les travailleurs ou ceux qui pourraient louer une chambre d’hôtel?

Enfin, ne pourrait-on penser que ce projet, s’il était concrétisé, ne représenterait pas une forme de ghetto au sein de la Ville, un ghetto permettant à des personnes riches de vivre, de travailler, de se divertir, sans avoir à côtoyer la réalité des citoyens de Québec, un projet qui modifiera profondément le visage de notre ville?

Espérons qu’il y aura consultation des citoyens sur ce projet. Rappelons toutefois qu’une consultation suppose par essence que la décision prise à terme pourrait permettre d’intégrer une partie, à tout le moins, de ce qui aura été proposé. Si ce n’était pas le cas, est-ce que ce serait réellement une consultation? Est-ce nécessaire d’insister sur le fait que la ville existe parce que des citoyens ont décidé d’y vivre, qu’ils représentent l’élément essentiel de la municipalité, que leur parole doit compter et que la Ville devrait se donner des moyens pour qu’elle soit respectée.

J’espère que les citoyens du quartier n’auront pas à souligner leurs réserves sur la consultation, au terme du processus comme je l’ai fait pour le projet Le Phare dans un texte publié par Le Devoir en novembre 2018 et intitulé « Le Phare : à quoi bon consulter? ». J’ajoute qu’un tel projet immobilier ne semble pas tenir compte des impacts du télétravail sur la réalité des immeubles à bureaux dont beaucoup semblent, à l’heure actuelle, avoir des espaces vides.

Droit de parole

Soutenez votre journal : devenez membre et ami.E!

Devenez ami.E de Droit de parole

100 \$

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 1 AN DE DROIT DE PAROLE

Abonnement individuel

30 \$

Abonnement institutionnel

40 \$

Abonnement de soutien

50 \$

DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL

Adhésion individuelle

10 \$

Adhésion individuelle (à faible revenu)

5 \$

Adhésion de groupes et organismes

25 \$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :

Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | 418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org

la grande
MASCARADE
manifestation contre
INNOVITAM

manif festive
19 novembre, 17h30
place limouloise

soiree dansante
after manif
1252 canardiere

De Parc-Extension à Maizerets : des luttes sociales pour le territoire et contre le capitalisme

Par **Sophie Lavoie**

Je sors rapidement de la bouche de métro, après être allée travailler dans le centre-ville. Je remonte les escaliers roulants qui me sortent de terre pour me ramener sur le plancher des vaches, ou plutôt celui des chars. Le même gars qui est toujours là fait des slams en espérant récolter un vingt piasses pour pouvoir s'acheter un sandwich et une bière à l'épicerie de l'autre côté de la rue.

La rue Jean-Talon m'accueille dans son habituel chaos de voitures jam pack les unes en arrière des autres. Ça pue, c'est laid, c'est sale, mais nous les piétons et piétonnes, acceptons cette violente parade sans trop remettre en question l'étrange normalité urbaine. À droite, il y a une immense place publique où des rassemblements ont souvent lieu. Ce dimanche, la communauté iranienne était réunie pour faire le point sur les récents événements de leurs pays. Le dimanche d'avant, des femmes racisées et travailleuses de la santé dénonçaient comment nos gouvernements avaient instrumentalisé leur espoir de citoyenneté canadienne aux fins de la pandémie.

À l'intérieur des cages de fer roulantes, des hommes seules et femmes seules, des livreurs de friture qui ramènent probablement le souper à ces mêmes personnes pognées dans leur char. Beaucoup de VUS, beaucoup de chars de luxe. Quelques vieux bazous, bruyants, sur le point de perdre un morceau, m'arrachent un sourire. Des enfants qui crient, bien vivants, jouent dans le petit parc clôturé près de l'épicerie de mon quartier lorsque je tourne le coin de la rue Bloomfield pour rentrer chez moi. Des Grecs retraités sont assis sur un banc de parc. Comme toujours, ils parlent fort et avec entrain. Je me dis qu'ils jasant peut-être du recul de la démocratie occidentale. Peut-être aussi qu'ils jasant de hockey. Mais nul doute, je suis arrivée dans Parc-Extension, chez moi.

Le Campus Mill : la ZILE de Parc-Extension

Des ombres se sont dressées au-dessus de Parc-Extension depuis quelques années. À l'ouest du quartier, le campus Mill accueille dorénavant un Centre d'innovation des sciences ultramoderne et un lieu de revitalisation urbaine, comme l'annonce son site web. Prendre une marche sur le campus Mill est largement dystopique. C'est un peu ce qui attend Maizerets si la Ville de Québec et le gouvernement provincial vont de l'avant avec la ZILE. À Parc-Ex, il suffit de traverser la rue Beaumont pour se retrouver sur une plateforme de béton surveillée et contrôlée. Le Comité d'Action de Parc-Extension (CAPE) n'a d'ailleurs pas hésité à pointer du doigt le Campus Mill pour rendre compte de l'embourgeoisement du quartier et des nombreuses familles évincées de leurs logements rapidement transformés en habitations de luxe.

Le campus Mill a été un poignard dans le dos des citoyens et citoyennes de Parc-Extension, alors que le quartier affrontait une crise du logement depuis de nombreuses années. Nul besoin de vous dire que le Campus Mill ne répond à aucun besoin des citoyens et citoyennes de Parc-Ex, si ce n'est qu'il guette du coin de l'œil ceux et celles qui entrent et sortent de cet espace. Le campus Mill a aussi rompu ses promesses de favoriser le logement social en marge de ses infrastructures, de même qu'à collaborer avec les organismes communautaires de Parc-Extension pour la revitalisation urbaine afin d'intégrer les besoins des communautés vulnérables.

Le campus Mill, c'est aussi les tentatives de la Ville de Montréal d'attirer les investissements étrangers et la classe créative dans la métropole, tout comme la ville de Québec tente de le faire avec la ZILE. La classe créative est une classe qualifiée, éduquée, à hauts salaires, au mode de vie distingué et hyper-mobile. Elle laisse le

capitalisme se déployer en lui permettant de trouver des dispositifs et de nouveaux outils pour nous faire acheter plus de biens et services, comme des boîtes à repas emballées et livrées au pied de nos portes, ou des casques d'écoute Bluetooth «vert et local» fabriqués en Chine pour ne nommer que quelques exemples. Bien sûr, l'industrie de la technologie permet de régler une multitude de problèmes complexes et variés; on n'a qu'à penser au transport, aux communications, à la médecine et à la crise climatique. Mais je mets ici l'emphasis sur les services et biens qui visent d'abord le profit et l'accumulation du capital.

Campus Mill et éco-gentrification

Dans les années 60 et 70, les gouvernements cherchent à diminuer les larges écarts de désinvestissements qui se sont accumulés entre les riches banlieues et les centres-villes nord-américains. Aujourd'hui, la gentrification s'habille du narratif du développement durable pour poursuivre son processus de déplacement des populations. Ainsi, condos, pistes cyclables, parcs, projets de verdissement et villes intelligentes constituent les principaux moyens pour évincer et déplacer des populations indésirables, souvent racisées, toujours pauvres.

Le campus Mill permet ainsi d'attirer une classe de jeunes professionnelles issue de l'industrie du savoir et des technologies qui vont venir contribuer à faire fructifier l'industrie des technologies, hautement lucrative. Ces jeunes travailleurs épousent un mode de vie vert et durable, mais ils n'hésiteront pas à partir en vacances dans les Caraïbes deux fois par année ou à acheter des tasses à 83 piasses chacune en céramique rose pastel dans une nouvelle entreprise locale situé en bas de leur condo qui aura remplacé l'épicerie locale où les prix demeuraient bas en solidarité à la communauté.

Ces nouveaux venus participent ainsi à une économie de marché qui encourage l'hypermobilité et la surconsommation. Ils participent au système qui s'approprie les biens des autres pour accumuler les richesses d'une minorité en ne remettant pas une seule fois en question les injustices sociales et économiques qui caractérisent nos sociétés. Ainsi, les villes deviennent de plus en plus des espaces géographiques confisqués au profit d'une large minorité d'élite qui se distingue socioéconomiquement des masses pauvres des centres-villes.

Les villes n'ont pas le choix d'attirer les investissements étrangers sur leurs territoires pour diversifier leurs revenus. La volonté de moins dépendre de la taxe foncière et de l'étalement urbain pour renflouer les coffres des administrations municipales est au centre des préoccupations des villes. Toutefois, permettez-moi de douter des effets bénéfiques qu'auront ces grands projets technologiques sur les visages de Maizerets et Limoilou, ou sur celui de Parc-Extension, lorsque sa population se sera fait évincer et déplacer vers d'autres espaces plus éloignés et moins accessibles, rendant du même coup les individus davantage vulnérables qu'ils ne l'étaient. Permettez-moi aussi de douter de ces fameuses innovations qui y seront développées, autant à la ZILE que sur le campus Mill.

De nombreuses questions éthiques demeurent sans réponse par rapport à l'industrie des technologies, de l'innovation et de l'intelligence artificielle. Les algorithmes ne sont pas neutres, ils répondent à une idéologie, à des valeurs, qui sont diffusés dès le premier jour dans les salles de classes universitaires et chez l'employeur. Ces valeurs sont celles de la méritocratie, du progrès et de l'évolution technologique, de la propriété privée, de l'appropriation et de la destruction des espaces dans le but de faire fructifier la valeur foncière. Demeurons solidaires et n'hésitons pas à nous rallier derrière les mobilisations citoyennes de défense du territoire.



Dans Parc Extension à Montréal. Photo: Sophie Lavoie



Photo : Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Des aîné.e.s expulsé.e.s de la Seigneurie de Salaberry

C'est l'histoire vraie d'une résidence pour personnes âgées (RPA) située coin Saint-Jean et Salaberry qui vient d'être vendue: la Seigneurie de Salaberry. Le nouveau proprio va fermer l'infirmerie et la cafétéria dans quelques mois. Alors une partie des résidents qui ne sont pas autonomes doivent déménager, faute de services.

C'est terminé. Décision unilatérale. Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste et le BAIL ont organisé une action de solidarité avec les expulsés jeudi dernier à quelques jets de pierre de l'immeuble.

On se demande: est-ce lié à une volonté de toujours faire plus de profit pour les proprios? À la gentrification du quartier? Les locataires âgés qui ne sont pas autonomes n'ont pas le choix de trouver un autre logement. N'est-ce pas inhumain de leur imposer le stress et la fatigue d'un déménagement, de les déraciner de leur chez soi? (NC, LP)



Un parc à la mémoire de Marc Boutin (1942-2020)

Par Nathalie Côté

Bonne nouvelle que cette décision de la Ville de Québec! C'est grâce au travail de la famille et des amis de Marc ainsi que du Comité populaire de Saint-Jean-Baptiste que le parc Scott sera rebaptisé au nom de Marc Boutin.

En apprenant ça, un ami me disait: «Ce n'est pas juste un parc qui devrait porter son nom, mais une autoroute». J'ai répondu d'emblée: Mais non! Marc était un urbain, un grand défenseur de la ville à échelle humaine, pourfendant les projets immobiliers qui dépassaient les bornes, les zonages et le bon sens. Marc était un pourfendeur du règne de l'automobile qui prend trop de place dans l'espace urbain. C'était un grand défenseur de Québec, de son architecture et de ses quartiers centraux. Il reste des traces indélébiles de sa contribution dans les victoires des luttes populaires certes, mais aussi dans les dizaines et dizaines d'articles publiés dans Droit de parole depuis sa fondation en 1974.

Un parc qui portera son nom dans le quartier où il a habité pendant des années, c'est un honneur. Ainsi on pourra se rappeler son apport historique. Sa contribution avec tant d'autres (cela ne se fait jamais seul) qui ont lutté pour conserver jadis la rue Saint-Gabriel et son architecture alors que le gouvernement en place voulait faire passer une autoroute en plein cœur du quartier. Tout cela semble bien absurde aujourd'hui. Et pourtant ça continue...

À la défense du traversier

Il y a quelques années à peine, alors que le gouvernement de la CAQ envisageait de construire un troisième lien, Marc Boutin me disait souvent: «Il existe déjà le troisième lien, c'est le traversier entre Québec et Lévis!» C'est pas étonnant que la CAQ ait comme plan (sorti d'un chapeau pendant la campagne électorale) de le faire disparaître peu à peu en le rendant inaccessible aux automobilistes.

Marc adorait prendre le traversier pour voir le fleuve et la ville au loin, pour ralentir le rythme. Il faudra donc défendre ce traversier, à la fois pour les piétons et pour les automobilistes. Il ne faut pas laisser le gouvernement du Québec en faire à sa tête et tout mettre en œuvre pour le faire disparaître. Tout cela pour justifier la contribution d'un tunnel?

Au lieu d'un tunnel, il faudrait un meilleur service de traversier. Des traversiers électriques agréables et utiles. Il y en a en Norvège. N'est-ce pas mieux d'observer la beauté de l'horizon que d'être pendant dix kilomètres dans un trou noir sous le fleuve? D'ailleurs jusqu'à preuve du contraire, les gens de Lévis prennent le traversier, à pied, à vélo en auto. Sans compter que la construction de traversiers électriques pourrait donner du travail aux travailleurs de la Davie situé à Lévis justement. Voilà pour le circuit court... Merci Marc pour l'inspiration!



Sur le traversier Québec-Lévis. Photo: DDP

Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou
il ne faut pas manquer **Le Bal du Lézard**

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
 Bon choix musical-Terrasse-Ambiance sympathique-Plus de 20 sortes
 de VODKA-5 à 7 tous les jours-Spectacles-Choix de bières importées et de micro-brasserie
 québécoises-7 bières pression-Cidre pression et cidre en bouteille! La place dans le quartier

Le bar à Limoilou... depuis 1985

Le Bal du Lézard
 1049 3ième Avenue
 Québec, Limoilou, ☎ 529.3829
 www.lebalduleazard.com

La vie des marionnettes

Par **Francine Bordeleau**

Un prestidigitateur met au point ce qui est censé être le plus ambitieux de ses tours. L'écrivain Louis-Philippe Hébert transforme cette « grande illusion » en rien moins qu'une métaphore de la vie elle-même.

Drôle de type que Grégoire Gavier, entré à la SAAQ, organisation qui n'est jamais nommée que par son acronyme, à la faveur d'un « programme spécial d'accueil aux éléments différents ». Ayant un besoin maladif de stabilité, il mène une existence hyper routinière, voire végétative, modulée par le travail. Durant ses journées de congé, il dort, histoire d'éviter la déstabilisation que causerait trop de temps libre. Il est peu séduisant. « Petit. Maigre des pattes et des bras. Malingre sauf pour le ventre. Timide. Effrayé de tout. » Or cet être falot se trouvera plongé dans une aventure abracadabrante.

Ayant reçu par la poste un billet gratuit, Grégoire assiste à un spectacle du célèbre prestidigitateur David Cloverfield. Même qu'il en sera l'un des participants malgré lui. En digne émule de David Copperfield, Cloverfield entreprend de faire disparaître une douzaine de spectateurs choisis au hasard dont, bien sûr, notre fonctionnaire. Ils sont donc douze, installés dans une (fausse) minifourgonnette sur une scène de la Place des Arts. Puis tombe une toile opaque. Exit le groupe des Douze... aux yeux du public, du moins.

Et pendant que le spectacle continue, où sont-ils donc, que font-ils donc, nos voyageurs imprudents? Telle est la question qui sert de prétexte au roman.

Salle d'attente

Qui dit magie dit truc. Nécessairement. Et Louis-Philippe Hébert ne tente nullement de faire croire le contraire.

La proposition du prolifique écrivain (quelques dizaines de livres à l'actif de ce romancier et nouvellier) est ailleurs.

À partir du numéro de Cloverfield l'illusionniste, Hébert transpose ses personnages dans un espace-temps autre, dans

une sorte de monde parallèle. Un monde où ceux-ci sont tout à la fois observateurs de leur environnement (le public de la Place des Arts, en l'occurrence) et d'eux-mêmes. Un monde nébuleux, fantomatique, aux allures de no man's land, où des personnages tréignent dans l'attente de réintégrer le réel, de réapparaître enfin. Un monde sans assises précises, éminemment étrange en somme, que des personnages assez fantomatiques eux aussi tentent vainement d'appréhender.

L'âme humaine

Et si ces personnages étaient fantomatiques parce qu'ils n'en forment qu'un seul? En tout cas le vrai protagoniste du récit, c'est Grégoire Gavier, à lui seul est conférée une véritable substance. Il est le pivot de l'histoire, lui dont nous découvrons progressivement l'histoire complexe, lui manipulé par un demiurge qui est peut-être, ou peut-être pas, l'illusionniste David Cloverfield. Cloverfield, un nom plutôt ironique, au croisement de Clover Leaf, la fameuse marque de produits de la mer, et de Copperfield, le célèbre magicien qui a lui-même (autre ironie?) emprunté son nom à un héros de Charles Dickens. Et est-ce un hasard si Gavier a le même prénom que le protagoniste de La Métamorphose, de Kafka?

Grégoire Gavier comme cristallisation de l'humain façon 21e siècle?

Reste que ce dernier livre de Louis-Philippe Hébert est un roman riche, dense et stylisé qui se prête à de nombreuses interprétations et lectures.

Erratum : Le titre de la chronique précédente de Francine Bordeleau aurait dû se lire « Tuer la bête » et non « Pamphlet contre les dominants ».

Louis-Philippe Hébert

Le meilleur tour de magie de David Cloverfield

roman



LÉVESQUE ÉDITEUR

Louis-Philippe Hébert, *Le meilleur tour de magie de David Cloverfield*, Montréal, Lévesque Éditeur, 2022, 360 p.



**Les verges d'or
la blondeur
des armoires à fusils
la pulsation
des ocres**

**ton corps fait la file
le long de tes os
tu avances
une antichambre
sur l'épaule
rentres les géraniums
et quelques gestes
ordinaires**

**tes petites fièvres
dormiront en cuillère**

**dans le consentement
des arbres
cette certitude
qu'ils reviendront de loin
te parler
de la doublure du monde**

France Cayouette
Doublure du monde, Éditions du Noroît, 2021

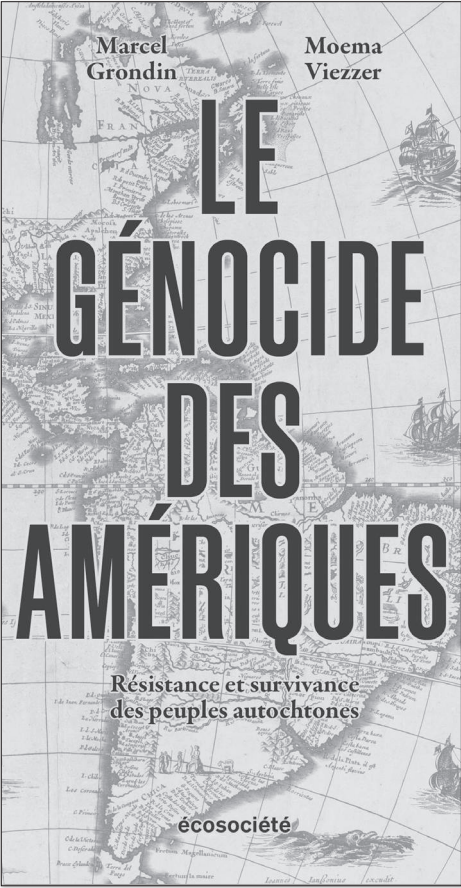
Le Tremplin d'actualisation de poésie (TAP) présente, chaque deuxième vendredi du mois à la Maison de la littérature, les Vendredis de poésie – des soirées où on accueille des poètes invités, auxquels se joignent des poètes qui prennent, par la suite, la parole à la scène libre. Droit de parole publiée à chaque numéro un poème lu lors de la dernière de ces soirées.

Instinct de survie

Combien de gens savent que le plus grand génocide de l’histoire de l’humanité a été perpétré contre les peuples autochtones des Amériques? On estime en effet que, dans la foulée de la conquête du Nouveau Monde, 90 à 95% de la population originaire du continent, soit quelque 70 millions de personnes, a été éliminée en raison des guerres, du pillage, de l’asservissement et des maladies introduites par les colons européens.

Avec *Le génocide des Amériques*, Moema Viezzer et Marcel Grondin cherchent à montrer comment une telle hécatombe a pu se produire. Cinq grands espaces – Caraïbes, Mexique, Andes, Brésil et États-Unis – sont passés en revue, auxquels s’ajoute un chapitre inédit sur le cas canadien, signé Pierrot Ross-Tremblay et Nawel Hamidi.

Si ce livre offre un panorama du génocide des peuples premiers des Amériques, il fait aussi le récit de leur résistance et de leur lutte pour survivre jusqu’à aujourd’hui. Car les blessures liées à la colonisation européenne ne sont pas seulement chose du passé: de nombreux peuples indigènes, dépossédés de leurs territoires et de leurs biens, se battent encore pour faire respecter leurs droits humains les plus élémentaires. Pour que la vérité et la réconciliation ne soient pas que des mots creux, il est temps de décoloniser l’histoire des Amériques

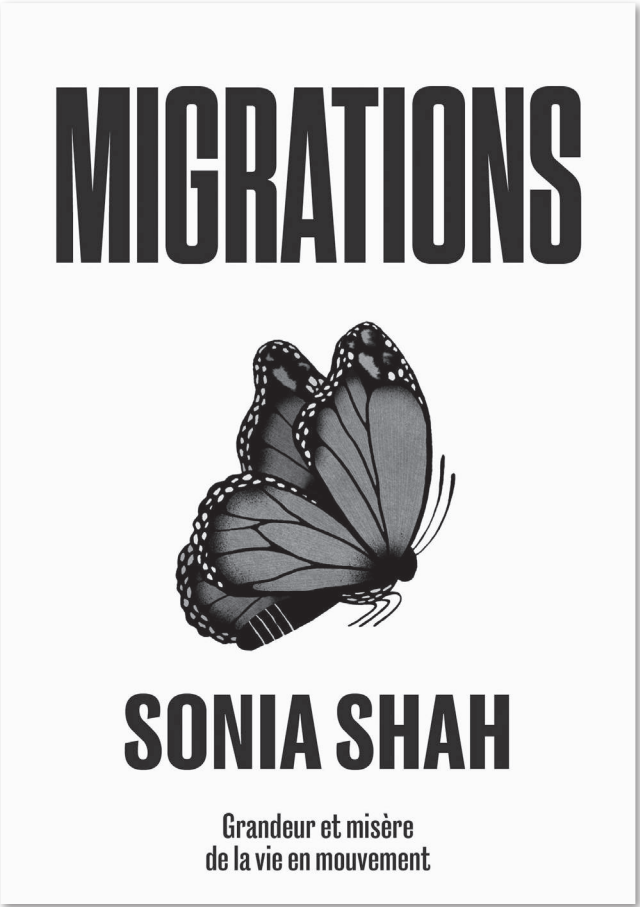


LE GÉNOCIDE DES AMÉRIQUES
RÉSISTANCE ET SURVIVANCE
DES PEUPLES AUTOCHTONES
 MARCEL GRONDIN, NOEMA VIEZZER
 PRÉFACE D'ALTON KRENAK ET JACQUES B. GÉLINAS.
 TRADUIT DU PORTUGAIS (BRÉSIL)
 PAR YVES CARRIER
 (AVEC LA COLLABORATION DE RAYMOND LEVAC)

Migrer, une façon de s'adapter

L’humain ne s’est jamais autant déplacé. La guerre, la pauvreté et les catastrophes naturelles poussent chaque année des millions de personnes sur les routes. Et dans le monde animal, l’exode a déjà commencé en réponse au réchauffement planétaire. Pour la journaliste scientifique Sonia Shah, il est temps de reconnaître le rôle central des migrations dans l’histoire de la vie sur Terre, car le mouvement a toujours été le meilleur moyen d’assurer la survie collective des espèces.

Or, la migration a mauvaise presse: les États se dotent de politiques antimigrants et érigent des murs barbelés au nom de la sécurité nationale. En biologie, les espèces animales ou végétales exogènes sont considérées comme «envahissantes». Pour déconstruire ces perceptions tenaces, Sonia Shah a suivi les migrants dans leurs périples, de l’île de Lesbos à la frontière entre le Mexique et les États-Unis, et plongé dans une fascinante recherche documentaire. Elle retrace les déplacements spectaculaires dans le règne animal – comme ceux du célèbre papillon monarque – et explique comment nos



ancêtres ont peuplé les coins les plus isolés de la planète, des plateaux tibétains aux îles reculées du Pacifique.

Inscrit aussi bien dans les organismes humains que chez les espèces sauvages, l’instinct migratoire serait en fait un vecteur important de diversité biologique et une réponse adaptative aux changements environnementaux. Dans un contexte de

montée du racisme et de la xénophobie, Sonia Shah renverse notre regard sur les migrations pour en dévoiler toute la richesse et la beauté. Un voyage captivant.

MIGRATIONS
GRANDEUR ET MISÈRE DE LA VIE EN MOUVEMENT
 SONIA SHAH, COLLECTION HORS
 SÉRIE, 373 PAGES
 TRADUIT DE L'ANGLAIS
 PAR JULIEN BESSE



La ferme des animaux

Dans le coin gauche, un artisan fermier. Dans le coin droit, un militant végétarien. Entre les deux, mille et une questions âprement débattues. Comment évaluer les conséquences de nos choix alimentaires sur les écosystèmes, sur les animaux, sur les humains? Est-il moral d’exploiter (pour leurs œufs, leur lait ou leur force de travail) et de tuer (pour leur chair, leur peau ou leur fourrure) des êtres dotés de sentience, cette capacité à ressentir, à percevoir et à être conscient? Adopter un régime alimentaire végétarien permet-il d’être en bonne santé et de sauver la planète? Quel type d’agriculture est le plus susceptible de maintenir l’équilibre de la Terre? Que disent la science et la philosophie sur ces sujets?

Très critique de l’industrie agroalimentaire, mais aussi très perplexe devant les actions posées par les militants de la cause animale, Dominic Lamontagne a voulu engager un dialogue avec un militant végétarien afin d’approfondir les enjeux liés à l’alimentation et à l’avenir de notre agriculture. Sous forme d’échange épistolaire, il croise le fer avec Jean-François Dubé sur l’antispécisme et le végétarisme autour de trois grands thèmes: l’éthique, la santé et l’environnement. Mais entre la paysannerie «omnivore» que défend Dominic et le végétarisme éthique promu par Jean-François, les points de vue semblent irréconciliables. Si le repas entre les deux comparses est impossible, le débat, lui, est bien substantiel et il ne manque pas de mordant!

LA CHÈVRE ET LE CHOU
DÉBAT ENTRE UN ARTISAN FERMIER ET UN MILITANT VÉGÉTARIEN
 JEAN-FRANÇOIS DUBÉ, DOMINIC LAMONTAGNE
 COLLECTIONS HORS SÉRIE, 288 PAGES
 POST-FACE YVES-MARIE ABRAHAM

Le comte Diderot de la Romaine

Par Michaël Lachance

**“Quand on écrit, faut-il tout écrire ?
Quand on peint, faut-il tout peindre ?
De grâce, laissez quelque chose à suppléer par
mon imagination !”
- Diderot, Salons**

Quelque part en septembre ou novembre 84, Doc me raconte une histoire qui ne tient pas debout. Pas même à boire assis dans cet estaminet de la rue Couillard. Le vent poussierissait notre guéridon en plywood ; près de la fenêtre s’entassaient des passants qui passaient. L’humeur de Doc est impassible, stoïque devant les frayeurs de la vie, immuable contre les marées, vent pas vent. Il discutait du ménage dans la marina du Vieux. Il a épinglé sans mandat des contrevenants. Tantôt une journée ou deux dans une oubliette sur Victoria, plus tard des conflits sérieux avec certains plaisanciers. On n’entendait pas à rire !

Quelques Légendarios à la mémoire d’anciens combattants ; les langues se délient et il me raconte cette histoire :

Tout a commencé il y a longtemps, très jadis. Un oncle de Doc, alors que ce dernier peinait à atteindre ses 18 ans, lui a partagé une histoire invraisemblable : Doc serait issu d’une longue lignée d’aristocrates pauvres, dont le fil généalogique remonte le temps jusqu’à un philosophe des lumières, Denis Diderot :

- Bon bon, Doc, tu es un aristocrate ? Tu fouilles la généalogie pour te dégoter une histoire romanesque ?
- Je te dis !
- Je ne te crois pas.
- Ben, je te le dis !
- Bof, ne te crois pas.
- Je te le jure !
- Bon, allez, disons ; je te crois...

Mon oncle est l’arrière-petit-fils de Marie-Angélique Wilhelmine Caroillon de Vandeul. Il s’agit de la fille de l’orfèvre Denis-Simon Caroillon de Vandeul, petit-fils de Diderot.

- Si on questionne les noms à fendre un panneau publicitaire, faut dire qu’ils donnaient dans la longueur... Cela dit, viens au fait Doc !

- J’arrive.

Marie Wilhelmine, pour faire plus court, a donné naissance à un enfant issu d’une relation adultère. Il fallait cacher cet enfant qu’on ne saurait recevoir chez les pieux et les bigots.

Ce capitaine de bateau a supporté la traversée en Amérique avec ce chiard. Il pleurait sans discontinuité, au point de faire fuir les poissons. Les mousses du bateau ont demandé à quelques reprises si l’enfant pouvait être jeté à l’eau, ni vu ni connu or, ce téméraire tenait à cet enfant, il en était le père. Après avoir mâté toute forme de quenailleries sur le navire, il s’aperçut d’une dérive. Le bateau ne se dirigeait plus dans l’estuaire du golfe Saint-Laurent ; le courant les avait remorqués, comme une chaloupe viking, vers la côte plus au nord.

Quelques semaines à dériver, les eaux étant agitées, décembre a sonné le glas de cette nouvelle colonie. Les tempêtes et le froid eurent raison des moussaillons et du capitaine. La coque a frappé un flanc rocheux, peu survécurent, sinon l’enfant qui encaissait les turbulences comme un enfant.

Il y a eu ce cuisinier pour aider notre jeune pousse à quitter les eaux glaciales afin de le remorquer sur terre. Ce fut le grand fait d’arme du vaillant maître queue qui soupira une dernière fois tout près de l’enfant : « Fasse que ce monde soit meilleur... » Il n’a pas terminé sa phrase, il a poussé un petit pet’ et a disparu dans l’ombre d’une terre nouvelle.

- Quelle histoire idiote Doc !
- Attends, je ne t’ai pas dit la suite.
- L’enfant devient roi ??
- C’est plus fou que tu ne le crois...

L’enfant chialait comme un enfant. Une grande dame, vêtue d’un manteau capable d’embarquer une classe de maternelle sous la fourrure, prit ce jeune brailard délaissé pour l’amener au sein de sa communauté. Sur place, on ne savait pas trop quoi faire de ce pleurnichard abandonné. Ici, on a proposé de l’ajouter à la famille d’un tel, tantôt de le donner en cadeau à une communauté plus au nord. Or, cette dame au manteau gros comme un magasin Costco n’en démordait pas : elle s’en occuperait comme son fils, puisque la communauté semblait impassible devant cette aube qui annonçait peut-être une promesse.

- Tu cites du Romain Gary ?
- Un peu de poésie, non !
- Allez ! La suite...

L’enfant est devenu grand, soit. Par un matin givré dans la plaine sourde, un marin français fit surface. Par-delà les mers et les terres,



tel Ulysse, ce vieux loup de mer quasi aveugle réclama ce garçon – devenu grand. Cette dame, au manteau-caveau, l’observa et, dans sa langue riche, la sienne, elle dit :

- « : Vos enfants ne sont pas vos enfants.
Ils sont les fils et les filles de l’appel de la Vie à elle-même,
Ils viennent à travers vous, mais non de vous.
Et bien qu’ils soient avec vous, ils ne vous appartiennent pas. »
- Doc, tu as copié Gibran ?
 - Oui, ça sert le récit.
 - Ok...
 - Donc ?

La suite viendra. Or, cette histoire, bien que surréaliste nous annonce un personnage à venir, c’est-à-dire Le Comte Diderot de la Romaine, qui va chambouler tes croyances, peut-être cette histoire t’aidera à mieux me saisir. Comprendre mes origines alambiquées.

- J’avoue que tu captes mon attention ! Aurons-nous une suite avant la Noël ?
- Ne sois pas impatient, elle mérite qu’on s’y attarde lentement, c’est une grande histoire.

Tandis que le vent fermait les clapets des vasistas tout près de la table, j’ai volé une copie du Figaro. Il traînait sur le comptoir.



**VOUS AIMEZ LIRE DROIT
DE PAROLE ? VOUS POUVEZ
LE TROUVER DANS LES
LIEUX SUIVANTS**

Limoilou

Alimentex
1185, 1e avenue

Bal du Léopard
1049, 3e avenue

**Espace 13/2 culturel et
communautaire**
210, 13e rue

Bibliothèque Saint-Charles
400, 4e Avenue

Cégep de Limoilou
1300, 8e Avenue

Saint-Roch

Tam-tam café
421, boulevard Langelier

CAPMO
435, rue du Roi

Maison de la solidarité
155, boulevard Charest Est

Bibliothèque Gabrielle-Roy
230, rue du Pont

Saint-Sauveur

Au bureau de Droit de parole
266, Saint-Vallier Ouest

Centre Durocher
680, rue Raoul-Jobin

Supérette, bouffe et déboire
411, Saint-Vallier Ouest

**Centre communautaire
Édouard-Lavergne**
390, Arago Ouest

Pub chez Girard
370, rue Saint-Vallier Ouest

PizzaZorg
Saint-Vallier Ouest

Saint-Jean-Baptiste

L'ascenseur du faubourg
417, rue Saint Vallier Est

Bibliothèque de Québec
755, rue Saint-Jean

L'Intermarché
850, Rue Saint-Jean

Montcalm

Centre Frédéric-Back
870, avenue de Salaberry

Un Coin du Monde
1150, avenue Cartier

Ste-Foy

Université Laval
Pavillons Casault et Bonnenfant

**Comité logement d'aide aux
locataires de Ste-Foy**
2920, rue Boivin

Librairie Laliberté
1073, route de l'Église

Librairie Vaugois
1300, avenue Maguire, Québec

Vieux-Québec

Librairie Pantoute
1100, rue Saint-Jean

**Lisez-nous en ligne
droitdeparole.org**